

16 Provinces

Ngounié/Département de la Louétsi-Bibaka/Révision de la liste électorale
S'enrôler est un acte civique

Le député Philippe Nzengue Mayila (au centre) sensibilisant les populations...



... venues nombreuses l'écouter.

Eric LAPETHA
Libreville/Gabon

PHILIPPE Nzengue Mayila, député de la Louetsi-Bibaka (Malinga), par ailleurs membre du Bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG), a, entamé, le week-end écoulé, par Bata-Banzèbi, une série de causeries qui se poursuivront dans les différents quartiers de Libreville, où résident des natifs dudit département. L'élu du peuple saisit donc cette occasion pour aborder les

préoccupations de l'heure, notamment l'opération de révision de la liste électorale lancée le 18 janvier dernier. A cet effet, il exhorte les siens à aller se faire enrôler massivement, non sans avoir, au préalable, expliqué le bien-fondé de cette révision. « J'ai décidé de venir vous rencontrer chez vous, parce que l'enrôlement est important pour chaque citoyen dans l'accomplissement de son acte civique. Vous devriez vous inscrire dans vos villages respectifs, les dispositions seront prises

pour cela », a expliqué l'ancien membre du gouvernement. Rappelant que les Bibakois qui ne pourront pas effectuer le déplacement, pour diverses raisons, se feront enrôler dans les localités où ils résident. Philippe Nzengue Mayila a souligné qu'aller se faire enrôler au village a également l'avantage de permettre aux uns et autres de renouer avec leur culture. Saluant l'initiative de leur député, les ressortissants de la Louetsi-Bibaka à Libreville ont souligné que leur parti-

icipation aux scrutins reste conditionnée à l'entretien des axes routiers Mbigou-Malinga et Rebé-Malinga, ainsi qu'à la reprise de travaux de construction du mini-barrage hydroélectrique sur la rivière Bibaka. Il faut noter que les travaux d'entretien de l'axe Malinga-Mbigou, près de 117 km, lancés par la subdivision des Travaux publics (TP) de la Boumi-Louetsi, ont été malheureusement interrompus au village Mbengamamba, à près de 50 km du chef-lieu du département de la Louetsi-Bibaka. Tandis

que la construction du mini-barrage, confiée à la société Acciona, est aussi arrêtée depuis deux ans. En réponse, le parlementaire a déclaré que la construction des routes et autres infrastructures relève de la compétence du gouvernement, lequel est chargé de réunir les moyens nécessaires pour traduire en actes concrets la politique du chef de l'Etat en faveur du développement infrastructurel. Aussi, a-t-il tenu à rappeler que le rôle du député qu'il est se limite

au vote des lois, à recueillir les doléances des populations et à les transmettre aux pouvoirs publics. Toutefois, a-t-il ajouté, le représentant du peuple peut apporter quelques solutions intermédiaires aux maux qui minent le quotidien de ses électeurs. Ce fut déjà le cas lorsqu'il finançait l'entretien de l'axe Rebé-Malinga. Et, récemment, il a encore pris des dispositions similaires pour la reprise des travaux sur le tronçon inachevé Mbengamamba-Malinga.

Haut-Ogooué/Département de Lekoko/Bakoumba/Administration décentralisée
Le nouveau chef du canton-Sud Lebombi installé

Guillaume LEYIGNI
Bakoumba/Gabon

Il s'agit du capitaine de police retraité Jean Camille Tamboucha, que le gouverneur de province Bertrand Moundounga, a officiellement installé, en présence de nombreuses personnalités.

LE canton-Sud Lebombi du département de Lekoko a désormais un nouveau chef. Il s'agit du capitaine de police à la re-

traite, Jean-Camille Tamboucha, installé, dernièrement, par le gouverneur de la province du Haut-Ogooué, Bertrand Moundounga. En présence du préfet François Ompata, du sénateur Pierre Alban Obandji, du membre du bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG) Jean-François Yanda ainsi que d'une foule bigarrée au regroupement de villages Mamidi. Le président du Conseil

départemental de Lekoko, Sébastien Makita, a dégagé l'importance que revêt cet événement qui vient combler le grand vide dans sa circonscription par la disparition de l'ancien chef du canton-Sud Lebombi (Michel Boungou Mikota), rendant alors difficile l'effectivité du fonctionnement administratif. Car, le maillon fort qu'est le chef de canton dans la sphère de commandement faisait cruellement défaut de-

puis deux ans. C'est donc avec une grande joie que ce canton a accueilli le nouvel auxiliaire de commandement, Jean-Camille Tamboucha. La phase d'installation officielle proprement dite a été précédée de la lecture par le secrétaire général de province, Sylvain Mayene, de la décision portant nomination des auxiliaires de commandement. Le nouveau chef de canton est né le 20 août 1953 à Missingangui (dé-

partement de Lekoko). Il a intégré les Forces de police nationale qu'il a servie pendant plusieurs décennies avant de faire valoir ses droits à la retraite avec le grade de Capitaine. A son endroit, le gouverneur Bertrand Moundounga a utilisé des mots d'encouragement pour l'inciter à beaucoup œuvrer pour le bien-être de ses administrés. « Il s'agit d'une charge sensible, et vous devez faire preuve

d'ouverture d'esprit et de conciliation », a-t-il conseillé. Puis, il l'a invité à se conformer aux lois et règlements ainsi qu'aux décisions et autres directives émanant du ministère de l'Intérieur. S'adressant, enfin, aux populations, Bertrand Moundounga leur a demandé de reconnaître désormais comme leur chef Jean-Camille Tamboucha, en qui elles doivent obéissance et une collaboration exemplaire.

Département de la Louétsi-Wano/Lébamba/Disparition
Le chef Martin Madoungou tire sa révérence

G. J. MOUBEDI BIGOGO
Lébamba/GABON

LE quartier Lébamba-Village est orphelin de son chef, Martin Madoungou, décédé le 8 janvier dernier alors que l'on fêtait encore l'avènement de 2016. Une terrible pathologie qu'il traînait, depuis quelques temps, a eu rai-

son de lui au Centre hospitalier régional de Mouila. Avec cette disparition, c'est une véritable bibliothèque qui vient de partir en fumée. Né vers 1933 au village Mouroumba, Martin Madoungou, après ses six années d'études primaires à l'école biblique de Bongolo, devient enseignant à Mouyamba, avec l'aide de ses encadreurs améri-

cains, avant d'être nommé secrétaire cantonal du conseil territorial de l'Ogoulou à Mimongo en 1958. C'est à lui qu'il revient, comme chef d'équipe, la mission d'ouvrir la route qui relie Onoye à Mouila, en passant par Mimongo et Yeno. De 1963 à 1969, il est nommé secrétaire cantonal de Wano-Ivindzi. Par la suite, il est chef de la

mission d'enquête pour le recensement général de la population et de l'habitat pour le compte de sept provinces. Pour s'être acquitté avec brio de cette mission, il recevra une lettre des félicitations des plus hautes autorités du pays. Appelé sous le drapeau, notamment à la gendarmerie, il n'y met pas de temps, avant d'aller exercer ses talents à la Sociga

à Libreville, où il est engagé comme chef de service du matériel. En même temps, il est président du comité du Parti démocratique gabonais (PDG) de Paris-Dakar (actuel quartier La Sorbonne à Libreville). S'intéressant aussi à la vie syndicale, il devient délégué de la Cosyga pour la Ngounié et la Nyanga en 1975. Cette année-là, il est élu conseiller à la col-

lectivité rurale de Lébamba, après avoir été détaché au trésor de cette ville, comme agent comptable. En 2001, il est nommé chef de quartier de Lébamba-Village, appelé aussi Quartier Latin, en remplacement du notable Dominique Letsongo, décédé. Après donc 15 ans de chefferie, il tire sa révérence en laissant une nombreuse famille.